

# L'hommo, la fenna et la tchivra

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 7

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212856>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 17 février 1917 : En lisant le bulletin officiel vaudois de 1798. — Glanures. — L'homme, la fenna et la tchivra (Marc à Louis). — Où il y a de la géné... — L'éteignoir. — La planche. — Le bon valet. — Invitachon à dinà. — Les chalets de la Roselinaz (feuilleton). (A suivre.)

## EN LISANT LE BULLETIN

### OFFICIEL VAUDOIS DE 1798

Après lecture de nouvelles politiques, voici une variété digne de trouver sa place dans le *Conteur*.

Les deux éléphants, mâle et femelle, venus de La Haye, sont dernièrement arrivés à Paris. Depuis longtemps on avait préparé le lieu qui devait les recevoir ; c'est une salle spacieuse, bien aérée et éclairée ; on y a mis un poêle pour l'échauffer pendant l'hiver. Elle est divisée en deux loges qui communiquent l'une dans l'autre par une large porte en coulisse. Les cloisons de ces loges sont à jour et composées de solives épaisses et fortes ; il règne au devant une seconde enceinte à hauteur d'appui pour tenir les spectateurs à quelque distance et les préserver de tout accident.

On a attendu au lendemain matin pour mettre les éléphants en possession de leur nouvelle demeure. On a commencé par le mâle, qui n'est sorti de sa cage qu'avec précaution et n'est entré dans la loge qu'avec une certaine défiance. Son premier soin a été de faire une reconnaissance des lieux. Il a visité chaque barre avec sa trompe et éprouvé leur solidité en les secouant : on avait eu l'attention de placer au dehors les grosses vis qui les tiennent assemblés ; il les a cherchées, les a trouvées et a essayé de les tourner, mais sans pouvoir réussir. Quand il est arrivé à la coulisse qui fait la séparation des deux loges, il s'est aperçu qu'elle n'était fixée que par un barreau de fer qui se lève perpendiculairement. Il l'a levé avec sa trompe, a fait couler la porte sur elle-même et est entré dans la seconde loge. Là, on lui a donné à déjeuner ; il a mangé tranquillement et a paru entièrement rassuré.

Pendant ce tems on travaillait à faire entrer la femelle. On se rappelle l'attachement mutuel de ces deux animaux et l'extrême difficulté que l'on éprouva pour les séparer et les décider à voyager isolément. Depuis leur départ ils ne s'étaient point vus, pas même à Cambrai, où ils ont passé l'hiver ; ils s'étaient seulement sentis l'un près de l'autre ; le mâle ne se couchait jamais ; toujours debout, ou seulement appuyé contre les barreaux de sa cage, il veillait pour la femelle, qui se couchait ou dormait chaque nuit. Au moindre bruit, à la moindre crainte qu'il éprouvait, il poussait un cri qui avertissait sa compagne.

On devait s'attendre à la joie qu'ils ont ressentie en se revoyant après une si longue séparation et il était intéressant de les observer en ce moment.

Lorsque la femelle est entrée, elle a d'abord jeté un cri qui n'exprimait que le plaisir qu'elle ressentait de se voir en liberté ; elle n'a point

aperçu le mâle, qui était dans la seconde loge occupé à manger ; celui-ci ne s'est pas non plus douté que sa compagne fut si près de lui ; mais le cornac l'ayant appelé, il s'est tourné et à l'instant ces deux animaux sont accourus l'un à l'autre et se sont mis à faire des cris de joie si vifs et si bruyants que toute la salle en était ébranlée ; ils poussaient en même tems par leur trompe un souffle qui ressemblait à un vent impétueux. La joie de la femelle était plus vive, elle l'exprimait surtout par les battements précipités de ses oreilles qu'elle faisait mouvoir comme un oiseau fait de ses ailes et avec une vitesse extrême. Elle passait sa trompe sur le corps du mâle avec la plus grande tendresse et la plus grande volupté ; elle la portait particulièrement à son oreille, où elle la tenait longtemps ; souvent aussi, après l'avoir promenée sur tout le corps du mâle, elle la reportait amoureusement à sa propre bouche. De son côté le mâle faisait la même chose sur le corps de la femelle, mais sa joie était plus concentrée, et il semblait l'exprimer par des larmes qui coulaient en abondance de ses yeux.

Depuis ce moment ils ne se sont plus séparés, ils habitent ensemble la même loge. Sans doute la société de ces deux animaux, leurs habitudes, leur tendresse mutuelle et leur attachement naturel excitent encore plus par la privation de leur liberté, fournissent des observations curieuses et des éclaircissements pour l'histoire de leur espèce.

Ces deux éléphants sont nés à Ceylan et ont été transportés très jeunes en Hollande ; ils ont environ quinze ans, leur hauteur est de sept pieds quelques pouces ; leurs défenses qui étaient très courtes, se sont cassées ; elles repousseront avec l'âge ; la queue du mâle pend jusqu'à terre ; celle de la femelle est plus courte.

(N° 59, lundi 8 avril 98.)

**Le soufflet.** — Un bon vieux était en traitement à l'hôpital. Il souffrait d'asthme. Le chef de clinique et les internes le visitaient souvent, le soumettant à des auscultations et à des exercices de respiration qui le fatiguaient fort et finissaient par l'agacer, car les résultats étaient très problématiques. L'âge était là !

Un jour que le chef de clinique, passant peu après la visite des internes, voulut encore ausculter le malade, celui-ci, à bout de patience, lui fit :

— Eh ! mon té, mossieu le docteur, je vous prie, laissez-me voi un peu tranquille. Tout de même, à mon âge, le soufflet est usé, les clous ne tiennent plus dans le bois... Y perd. Y a rien à faire !

**Gouttières.** — Un municipal fut chargé de présenter un rapport à ses collègues sur les réparations à faire au toit de la maison de commune, où il y avait de nombreuses gouttières. Il termina ainsi :

« D'après ma manière de voir, ça n'a d'importance que quand il pleut. »

## Glanures.

Dédié aux journalistes, conférenciers, orateurs, écrivains et à tout le monde, enfin.

« Soyez brefs, vous épargnerez le temps du lecteur et de l'auditeur et quelquefois le votre. Ayez pour devise : des choses et non des mots ; des faits plutôt que des réflexions. »

\*\*\*

La Suisse et sa raison d'être ; l'union helvétique :

« Travailler à l'union des Suisses, c'est affirmer, dans les faits, la supériorité de la volonté humaine sur les instincts et la nature. »

(Extrait d'une lettre d'un homme d'Etat suisse au rédacteur de *l'Express*, de Lyon.)

## L'HOMMO, LA FENNA ET LA TCHIVRA

Lâi avâi dza grand teimps que Samin et Lisette S'irant z'on zu maryâ vè lo pètabosson. Mâ lau z'ètai vègnâi ne bouibo, ne felietta. Cein lau fasâi mau bin. Assebin, on delon, S'eimbantsant po la fair' et l'atsitant 'na tchivra. Lau fasâi pardieu rein que l'ausse dau laci Ao que n'ein ausse pas, câ, vâide-vo, ellia tchivra Ne la gardâvant que por onna compagni. Et que l'amâvant bin : à tor, l'hommo, la fenna, Tsacon son dzo failiâ la mena su lo prâ Et lâi tracî aprî se lâi pregnâi la bièna Do voliâi verounâ à l'eintor dau casa. Adî : A tè ! A mè ! — Arrevâ à demeindze Samin fâ à Lison : « Vouâ, no farein lè doû Po gardâ noutra tchivra. Adan, se cein l'arreindze, Mè l'âodri sti matin et pu tè sti tantoit. » Dinse de, dinse fé. Quand, la dzornâ passâie, Sè furant devètu po s'ein allâ à lo lhi, L'hommo fâ : — « Mâ ! dèman, cò garderà

[l'armaille,

Du que, ma fâi, ti doû, vouâ no no sein aidhî ? — L'è a tè, dit la fenna. — Vouâite vâi ma pernetta ! Quemet se n'avè pas paôl'tre fé mon drâ : Tota la matenâ i'è tegnâi la cordetta. L'è à tè ! — L'è à mè ? quand tota la vèprâ l'è tracî pè lè prâ que su tot' arenâie ! L'è à te ! — T'ein a meintu. — L'è à tè, que tè dyo, Et d'ailleu sta veilla ne l'è-jo pas ariâie ? Tè couâise pî lo tsin ! — Eh ! tè bourlâi lo mor ! » Ie sè betant à lo lhi ein sè vereint lau rite, Et grindzo à tsavon, quand Lisette lâi fâ : — Rein de cein : dèman ellî que garderà la biè L'è lo premi dâi doû que iè dèveserâ. — Va que sâi de, Lison ! » Et la fenna peinsâve : « Sarâi lî, à coup su, câ po pas potteyî Asse grand teimps que mè . . . . .

. . . . . — Lo sèlâo sè lèvâve Lo leindèman matin, que nion n'avâi budzi Ni berbottâ on mot. Ti lè doû sè cottâvant Et ne voliâvant pas, lo premi, sè lèvâ. Per vè ti lè z'ottô le dzein ie bourgatâvant, L'avâi dza fiè houit hàore et l'avant abrèvâ. Pè vè nâo hàore vaitèc qu'onna bouna vesena, Qu'avâi ôu bramâ la tchivra, ie sè dit : — Qu'è te cein ! La Lison n'è pas dein sa cousena ! Que diâhliio lâi a-te ? Mè faut allâ guègnî. » Adan trè sa bèguin' et pu sè redècouste, Trace pè lo courti, arrevè vè l'ottô, Assorolhie on boccon : lè porte l'irant elliousse, Fiè trâi ào quatro coup, va teri lè veintô, Sè met à la fenitr' et vouâite dein lo pâilo,

Vâi noutrè z'estaffé cusi dedein lo lhi,  
Lau z'haillon cé et lé, su 'na chôla on falo,  
Et, sè met à bramâ bin fè : « Lison ! Sami ! »  
Ma nion ne repondâi. Adan fâ dâi bouëlâie  
Que binstout lo magnin, l'huissi et son nèvâo  
Arrevirant ti trâi. La porta fut trossâie,  
Et lé vaicè chàotâ dè coûte lè z'èpâo  
Qu'avant lè get ôouvert, sein pouâi menâ la chetta.  
Lo magnin, lo premi dit : « L'ant on coup de sang !  
Lè faut sagni rido ! Justameint ma fliammetta  
L'è adî avoué mè. » Le l'eimpougne et adan  
Ao brè de la Lison lâi tè fâ onu' eincotse  
Qu'on vâi bielliâ lo sang quasu dou' pi de hiaut.  
Et pu l'ein fâ tant à Samin, ao brè gautse...  
L'avant ti dou' on sang bin adraî quemet faut.  
Quand l'eurant bin sagni, ie tsertsant duve patte,  
Câ faliâi portant bin lè z'eintâodre on bocon.  
Lo magnin va founâ dein on moui de faratte,  
Mâ ne trovâve rein que traou petit bocon.  
Adan va ôo bouffet iô dâi balle tsemise  
Cheintant bin bou la buâ, ein preind iena et vâo  
Dégoursi lo davau po 'na patta. La Lise  
Que regrettâve gros, câ l'ètai sa meillâo,  
La meillâo dau trossi : la tenyâ de sa mère,  
(L'avâi dâi balle deint, tote fête ôo crotset),  
Sè site su son lhi, lè get tot ein colère,  
Et fâ dinse ôo magnin : « Laisse mè ci pantet ! »  
... L'homme tot bounameint : — L'è tè qu'a la  
[première]  
Dèvesâ, que lâi fâ. T'âodri gardâ la tchivra ! »

MARC A LOUIS.

**Consolation.** — Un cycliste raconte qu'il a été  
attrapé au mollet par un chien et fortement  
mordu.

— C'est que, dit-il, il ne me lâchait pas.

— Oh ! les chiens sont très fidèles, fit une  
dame.

**Un insensible.** — Il y a quelques années, un  
brave Combiar tomba dans l'Orbe, non loin de  
l'endroit où elle se jette dans le lac de Joux.  
Des témoins se précipitèrent aussitôt à son  
secours et, l'ayant repêché, lui donnèrent tous  
les soins voulus. Remis sur pied et ragaillard,  
notre homme regagnait son logis sans avoir  
proféré une plainte, non plus que la moindre  
parole de reconnaissance.

— Vous pourriez dire au moins : merci ! fit  
un des sauveteurs.

Alors, l'autre, se retournant :

— Oh ! je savais bien que je ne risquais rien !

### OU IL Y A DE LA GÈNE...

L'historiette suivante est extraite des *Mémoires*  
de Saint-Simon. On y verra quelle singulière  
liberté prenait une princesse — la future mère  
de Louis XV — devant le roi Louis XIV.

Un soir qu'il y avait comédie à Versailles, la  
princesse, après avoir bien parlé toute sorte de  
langages, vit entrer Nanon, ancienne femme de  
chambre de Mme de Maintenon, et aussitôt s'alla  
mettre, tout en grand habit comme elle était, et  
parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur  
le petit paravent entre les deux tables. Nanon passa  
derrière elle et se mit comme à genoux ; le roi,  
qui en était le plus proche, s'en aperçut et leur  
demanda ce qu'elles faisaient là. La princesse se mit  
à rire et répondit qu'elle faisait ce qu'il lui arrivait  
souvent de faire, les jours de comédie. Le roi insista.

— Voulez-vous le savoir, puisque vous ne l'avez  
pas encore remarqué ? C'est que je prends un lavement  
d'eau.

— Comment, s'écria le roi, mourant de rire,  
actuellement, là, vous prenez un lavement d'eau !

— Hé, vraiment oui, dit-elle.

— Et comment faites-vous cela ?

Et les voilà tous les quatre à rire de tout leur  
cœur.

Nanon apportait la seringue toute prête sous ses  
jupons, levait ceux de la princesse, qui se tenait  
comme se chaussant, et Nanon lui glissait le clystère ;  
les jupons retombaient et Nanon remportait

<sup>1</sup> Adélaïde, princesse de Savoie, femme du duc Louis  
de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV.

<sup>2</sup> Louis XIV.

la seringue sous les siens. Il n'y paraissait pas. Ils  
n'y avaient pas pris garde ou ils croyaient que  
Nanon rajustait quelque chose à l'habillement. La  
surprise fut extrême, et tous deux trouvèrent cela  
fort plaisant. Le vrai est qu'elle alla, avec ce lavement,  
à la comédie, sans être pressée de le rendre.  
Quelquefois même, elle ne le rendait qu'après le  
souper du roi et le cabinet. Elle disait que cette  
eau la rafraîchissait et empêchait que la chaleur  
du lieu de la comédie ne lui fit mal à la tête. Depuis  
la découverte, elle ne s'en contraignit pas plus  
qu'auparavant.

**Au clair !** — Un enterrement en voitures passait.  
Un passant en aborde un autre et lui dit :  
— Vous ne savez pas, monsieur, qui on enterre ?

— Non, vraiment, monsieur... je regrette...

— Eh ! bien c'est celui qui est dans la première  
voiture.

### L'ÉTEIGNOIR

Une princesse de Suède avait pour habitude  
de lire dans son lit. Elle reçut un jour un éteignoir  
à ressort, avec ces vers de Piron :

Sage et brusque éteignoir, sachez au gré des gens

Vous bien tenir, tomber à temps ;

Et comme un capuchon guidé sur la bougie,

Quand la princesse lit, demeurez en arrêt

Tant que le livre lui plaît,

Et partez dès qu'il l'ennuie.

Des moments dans son lit à l'amour dérobés

Respectez la durée et marquez bien le terme ;

Quand elle est seule tenez ferme ;

Quand le prince arrive, tombez !

**C'est pour rien.** — Un Israélite vend, un  
samedi, un complet à l'un de ses clients, qui,  
en soldant son achat, fait observer au négociant  
qu'il ne devrait pas, en raison des règles de sa  
religion, faire du commerce ce jour-là.

— Oh ! mon cher monsieur, au prix où je  
vous vends ce complet, je ne fais pas du commerce,  
mais de la charité. — P.

### LA PLANCHE

C'ÉTAIT un dimanche après-midi, un bon  
vieillard dont la maison est située sur les  
bords du Flon — le cours d'eau cher aux  
Lausannois coulait encore à ciel ouvert — était  
occupé à emmancher une serpe. Il pleuvait  
depuis plusieurs jours. Un monsieur, en  
promenade dominicale, malgré la pluie, descendait  
le chemin en cul-de-sac qui aboutissait à la  
rivière, très grossière.

Le promeneur, désappointé, s'approche du  
vieillard :

— Dites-moi, brave homme, vous n'auriez  
pas une planche à jeter sur le ruisseau, en guise  
de pont ?

— Eh ! mon té si, mon beau mossieu, mais  
les eaux sont bien trop hautes ; vous voyez, ça  
déborde. On ne serait pas fichu de faire tenir la  
planche. Vous seriez bien dans le cas de faire  
un plongeon.

S'étant rendu à l'évidence, le promeneur s'ap-  
prêtait à rebrousser chemin, tandis que le  
paysan se remettait à tailler le manche de sa  
serpe.

— Alors, vous travaillez le dimanche, fait le  
« beau » monsieur, d'un ton sentencieux ; ce  
n'est pas bien du tout !

— Mais, mossieu, ce n'est pas du travail, ça.  
Je ne veux pas la vendre... ma serpe.

— Si fait, mon brave homme, si fait, vous  
travaillez bel et bien. Or vous savez que les  
Écritures sont formelles sur ce point. Vous vous  
préparez un juste châtement. Et, à votre âge !...  
Réfléchissez, brave homme, réfléchissez à ce  
que je vous dis... Au revoir !

— Bien le bonjour, mossieu, bien le bonjour !...  
Voyons-voilà, à présent, que j'enfate enfin ce  
manche dans c'te serpe !

\*\*\*

Un mois après. C'était encore un dimanche  
et le temps était superbe. Le monsieur repassa  
près de la maison du vieillard. Celui-ci était  
assis devant sa porte. Le Flon ne débordait plus  
ses rives, mais il y avait encore trop d'eau, ce-  
pendant, pour qu'on pût le passer de pied sec.

— Hé ! mon brave homme, fit le promeneur  
au vieux, seriez-vous assez aimable aujourd'hui  
de placer votre planche en travers du ruisseau  
pour que je puisse passer ? Il n'y a pas trop  
d'eau, cette fois.

— Eh ! bien, mossieu, je demanderais pas  
mieux, mais je regrette beaucoup ; je peux pas.  
J'ai bien réfléchi à ce que vous m'avez dit, y a  
qu'importe temps : Alors, vous concevez, je vou-  
drais pas travailler un dimanche.

### LE BON VALET

Ayant à faire un assez long voyage,  
A son valet tout frais débarqué du village  
Son maître dit : « Il te faudra, demain

M'éveiller de fort grand matin. »

Dès la pointe du jour, le valet ne fait faute ;

A la chambre du maître, en quatre pas il saute ;

Mais l'entendant qui ronflait rudement,

A pas de loup il redescend.

Longtemps après le dormeur s'éveille,

Il se rappelle que la veille

Il a recommandé... Cependant il est tard !

Il sonne son valet : « T'ai-je pas dit, pendar,

De venir m'éveiller aujourd'hui dès l'aurore ? »

— J'y suis venu, Monsieur, mais... vous dormiez »

[encore.]

**Le chanteur malgré lui,** scène comico-lyrique,  
paroles de A. Pajol, musique de P. Bastide,  
(Œtisch Frères (S. A.) éditeurs, Lausanne).

M. Paul Bastide, si apprécié comme chef d'or-  
chestre, vient de faire paraître une scène comico-  
lyrique pour deux voix d'hommes (ténor et bary-  
ton) : *Le chanteur malgré lui*, destinée au suc-  
cès le plus complet. Le libretto d'Albert Pajol est vi-  
vement troussé, plein de gaieté et d'esprit. Paul Bas-  
tide, en musicien consommé a su adapter son  
talent souple et varié à toutes les inflexions de la  
pensée du librettiste et a écrit une petite partition qui  
est une merveille de finesse, et de joie. Facile à  
mettre en scène, cette très jolie saynète est à recom-  
mander aux sociétés d'amateurs. Elle peut être  
jouée dans un salon, avec accompagnement de  
piano ; mais il en existe aussi une partition d'or-  
chestre.

**L'heure du bateau.** — Un commissionnaire  
fumait sa pipe, sur un banc, à Ouchy, lorsqu'un  
étranger qui fait de fréquents séjours à l'hôtel  
Beau-Rivage et qui est connu pour son avarice,  
s'approche et demande :

— Dites-moi, brave homme, à quelle heure  
passe le bateau pour Genève ?

Un autre commissionnaire, qui avait entendu  
la question, dit en patois à son camarade :

— Ne lo lâi dis pas, lo parâi ne vâo rein tè  
bailli.

### Invitachon à dinâ.

L'étâi aô tzautein. Dè bouèbos — le san tant  
fouinets — guegnavant sein vergognia, pe la  
porta à maîti avèrtè, lo père Djan-Luvi que di-  
navant avoué sa fennè.

Djan-Luvi, que n'avai min dè pacheincè, laô  
fâ, coumin se l'ètai dè bouna :

— Hé, lè bouèbo, volliâi-vo dîna avoué no,  
coumin hiai ?

— Mâ, on n'a pas dîna tsi vo, hiai ; n'ein dinâ  
à l'hotô.

— Eh ! l'est bin por cein que vo z'invitâ à dîna  
coumin hiai !

Vo peinsa sa lei bouèbos dimandiront laô  
restè ! — V.

**Roucoulement.** — Le père d'une jeune fille  
lui dit un jour, ainsi qu'à son fiancé :

— Voici des mois que vous ne vous quittez  
plus, que vous vous dévorez des yeux, que vous  
vous embrassez dans les coins. Il est temps que  
tout cela change : Mariez-vous !